

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18432 - 72ÈME ANNÉE

Enquête Logement à La Réunion fin 2013

Plus de 250.000 Réunionnais vivent dans un logement surpeuplé



Près de la moitié des Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté, cela a des conséquences sur le logement. (photo Toniox)

Une étude de l'INSEE publiée hier rappelle le défi à relever dans le logement à La Réunion. Le surpeuplement touche une famille sur cinq, 6.600 logements sont insalubres et plus de 24.000 demandes de logement social ne sont pas satisfaites, nombre en augmentation en 2013.

Fin 2013, La Réunion compte 312 600 résidences principales.

Leur nombre augmente fortement depuis 2006, accompagnant la croissance de la population et la déshabitation des ménages. Quatre ménages réunionnais sur dix sont locataires, en hausse de 4 points par rapport à 2006. Le secteur libre a absorbé l'essentiel de la croissance des locataires. En maison individuelle, les deux tiers des ménages sont propriétaires. Ils sont rares dans l'habitat collectif.

En 2013, 20 % des ménages réunionnais vivent dans un logement surpeuplé, contre 9,5 % en France (définitions). Le surpeuplement concerne au total 259000 personnes, soit près de 30 % des habitants de l'île. Cette situation est deux fois plus fréquente dans l'habitat collectif (29 % contre 16 % en maison individuelle).

Les locataires dans le parc social et les familles monoparentales sont particulièrement touchés. Environ un tiers de ces ménages vivent dans un logement surpeuplé. En revanche, avec l'âge, la probabilité de vivre dans un logement surpeuplé diminue. Les propriétaires vivent également moins souvent en situation de surpeuplement.

La part des ménages vivant dans des logements surpeuplés recule de 5 points entre 2006 et 2013. Mais pour les deux catégories de population les plus touchées, le surpeuplement est plus fréquent qu'en 2006 : + 2,7 points pour les familles monoparentales et + 1,2 point pour les locataires du parc social.

L'humidité dans la moitié des logements

Le confort des logements continue de s'améliorer. En 2013, seulement 2 % des logements (6 600 logements) sont privés d'un des trois éléments de confort sanitaire de base que sont l'eau courante, une baignoire ou une douche, des WC à l'intérieur du logement (5 % en 2006). Très peu de logements ne disposent toujours pas de l'eau courante ou de salle d'eau mais plus de 5000 logements n'ont toujours pas de WC à l'intérieur.

Les quatre principaux défauts signalés par les ménages sont les mêmes en 2013 qu'en 2006. La présence d'humidité sur les murs du logement est le défaut le plus fréquent, deux fois plus qu'en France métropolitaine (40 % contre 21 %). Des infiltrations d'eau sont aussi

fréquemment relevées (20 %) ainsi que des problèmes d'évacuation d'eau (6 %). Au final, la moitié des ménages réunionnais déclarent que leur logement est affecté par au moins un de ces problèmes liés à l'humidité (28 % en France).

Ces problèmes résultent probablement d'une mauvaise mise en œuvre des matériaux ou de leur qualité, d'un besoin de réhabilitation ou d'une inadéquation de certains logements au climat tropical. La réglementation thermique, acoustique et aération (RTAA) spécifique aux DOM précise les règles de construction et d'aménagement (qualité de l'air à l'intérieur des logements par exemple). Elle est obligatoire pour les permis de construire déposés après le 1er mai 2010. Après les problèmes d'humidité sur les murs et les infiltrations d'eau, la dégradation de l'installation électrique arrive en troisième position des défauts relevés et concerne 11 % des logements.

En 2013, 13 défauts recouvrent l'essentiel des problèmes signalés par les ménages réunionnais. Ces défauts peuvent être graves (dégradation de l'installation électrique, par exemple) ou seulement gênants (mauvaise exposition du logement). Les logements sont ainsi classés selon le nombre de défauts qu'ils cumulent : 9 % des résidences principales sont affectées par au moins trois défauts, soit 28700 logements à La Réunion.

Les plus mal logés, ceux qui vivent plus souvent dans des logements avec trois défauts ou plus, sont les familles monoparentales, les personnes seules, les locataires du parc social et les ménages âgés.

La demande de logement social augmente

En 2013, 24 200 ménages ont déposé une demande de logement social dans les douze mois précédant l'enquête. Ils sont plus nombreux qu'en 2006. Toutefois, rapportés à l'ensemble des ménages, leur part diminue (7,7 % en 2013 après 8,5 % en 2006) du fait de l'augmentation du nombre de ménages à La Réunion.

Les demandeurs de logement social sont très souvent des familles monoparentales : 47 % des demandes alors qu'elles ne représentent que 16 % des ménages réunionnais. Les demandeurs sont également très souvent des ménages jeunes, dont la personne de référence a moins de 40 ans (50 % des demandes). Les 40-49 ans sont

également surreprésentés (26 % des demandes contre 18 % dans l'ensemble des ménages).

La surface moyenne par personne aussi

En 2013, le nombre moyen de personnes par logement diminue à La Réunion : 2,7 contre 3,0 en 2006. La réduction de la taille des ménages n'est pas propre à La Réunion mais elle y est plus rapide. Dans le même temps, la taille moyenne des logements est stable par rapport à 2006 (environ 80 m²). La surface moyenne par personne augmente alors de 2 m² en sept ans. Elle atteint 30 m² dans l'habitat individuel et 25 m² dans l'habitat collectif. Toutefois, elle baisse pour les locataires du parc social où le nombre moyen de personnes par logement reste stable.

Avec le départ des enfants du foyer, les ménages plus âgés disposent de plus d'espace dans leur logement. Ainsi, les ménages de plus de 65 ans disposent de 44 m² par personne, soit 20 m² de plus par personne que les ménages de moins de 50 ans.

À La Réunion, les logements sont plus petits qu'en France (- 10 m² en moyenne). Toutefois, de nombreux logements ont une varangue ou une véranda, en moyenne de 17 m², non comptée dans la surface du logement. Dans l'habitat individuel, près de 7 maisons sur 10 ont une véranda ou une varangue.

En revanche, les surfaces privatives des maisons individuelles (cours et jardins) sont nettement plus petites à La Réunion (609 m² contre 1 426 m²). Le coût du foncier et le relief de l'île limitent la taille des terrains. Dans le collectif, 15 % des appartements disposent également de cours ou jardins privatifs attenants au logement contre 6 % en France. Mais, ils sont plus petits à La Réunion (39 m² contre 129 m² en France).

Édito

Contre la loi El Khomri dite loi travail : la mobilisation s'amplifie

L'appel à la manifestation contre la loi travail ce 26 mai a été très suivi en France. Les défilés ont rassemblé une foule plus importante. Plusieurs centaines de milliers de personnes étaient dans la rue pour affirmer leur détermination à demander le retrait du projet de loi El Khomri dite loi travail.

Le gouvernement reste sur sa position : pas question de retirer le texte. Il veut continuer à maintenir la possibilité de créer de fait un Code du travail dans chaque entreprise. Les mesures pour faciliter les licenciements abusifs est la porte ouverte à une très grave régression sociale.

À La Réunion, deux actions avaient lieu devant la préfecture de Saint-Denis et à Saint-Pierre. Elles ont rappelé les conséquences désastreuses de l'application d'une telle loi dans une île où le taux de chômage approche officiellement les 30 %. Il est clair que la loi El Khomri ne réglerait aucun problème, elle ne ferait que fragiliser la situation des travailleurs et des jeunes qui voient s'ouvrir devant eux une vie de précarité.

Lors des prises de parole, l'attitude des députés de La Réunion a été fustigée. Les syndicats dénoncent ces élus qui déposent des amendements mais qui sont prêts à soutenir en silence ou activement les mesures de régression sociale en votant pour la loi travail ou en s'abstenant.

En effet, les députés avaient la possibilité d'obtenir le retrait du texte en votant la motion de censure. L'analyse du scrutin montre que seul

Thierry Robert a voté pour cette motion, Huguette Bello s'est abstenue et a donc laissé passer en première lecture la loi El Khomri, ce qui n'est pas le cas de tous les députés communistes de l'Assemblée nationale qui ont voté pour la motion de censure. Les autres députés ont voté contre la possibilité de retirer le texte de la discussion.

Si elle se concrétise, cette grave attaque contre les acquis sociaux arrachés pendant des dizaines d'années de lutte créera une dynamique de régression sociale. Car du côté de l'opposition, l'objectif est de pousser plus loin l'avantage qui serait obtenu avec la loi El Khomri. La lecture des programmes des candidats à la primaire de la droite montre qu'ils soutiennent la primauté des accords d'entreprise sur les conventions collectives. La fixation du temps de travail dans les entreprises remet en cause la durée légale et ne pourrait laisser comme seule limite une directive européenne fixant à 48 heures le temps de travail hebdomadaire.

C'est pourquoi il est nécessaire de donner dès maintenant un coup d'arrêt à cette dérive. Le prochain rendez-vous est fixé au 14 juin. Si le gouvernement persiste dans son intransigeance, la mobilisation prévue ce jour-là sera encore plus forte.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Remise en cause des acquis sociaux issus de décennies de luttes

Nicolas Sarkozy ou Alain Juppé : ce qu'ils promettent aux Réunionnais

Six mois après Alain Juppé, un autre prétendant aux primaires de la droite est en visite aujourd'hui à La Réunion, c'est l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy. À la lecture des programmes, force est de constater bien peu de différence. Tous les deux veulent opérer des coupes franches dans la fonction publique, offrir de nouveaux cadeaux fiscaux au patronat, remettre en cause le Code du Travail en laissant les entreprises faire chacune leur loi ce qui ouvre notamment la porte à une extension du temps de travail à 48 heures par semaine, limite fixée par une directive de l'Union européenne. Les électeurs potentiels de la primaire de la droite peuvent s'interroger : à quoi bon voter pour Nicolas Sarkozy ou un de ses anciens ministres ?

Le 15 mars dernier, Victorin Lurel a présenté au ministère de l'Outre-mer un rapport présentant des propositions et des recommandations pour répondre à l'objectif d'égalité réelle dans l'Outre-mer annoncé en mai 2015 par François Hollande. Le 18 mars, le document a été présenté au Premier ministre. Manuel Valls a annoncé que ce rapport allait servir de base à une loi d'orientation votée d'ici la fin de l'année. Cela constituera de fait le programme de François Hollande pour l'Outre-mer si le président sortant est candidat à sa succession.

Première cible : les fonctionnaires

Parmi les autres candidats potentiels à l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy a été le premier à réagir. Cela s'est traduit dans un document publié à la suite d'une journée d'échanges du parti les Républicains sur le thème des finances publiques. Ce document demande la suppression de la sur-rémunération et chiffre l'économie dégagée. Cette somme sera réintégrée dans le budget de l'État, dans le cadre d'un vaste plan d'austérité prévoyant notamment la suppression de 300.000 postes de fonctionnaire pour réaliser 7 milliards d'économie. Cette mesure viserait à contribuer à une réduction des dépenses publiques en dessous de 50 %, valeur qui serait inscrite dans la Constitution.

Cette proposition s'inscrit dans un programme qui comprend notamment pour les fonctionnaires les mesures suivantes : tout d'abord relever la durée de travail de 35h à 37h par semaine (payées 37) et de 37h à 39h

pour les volontaires. Le candidat souhaite aussi revenir à la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Mais il veut surtout mettre fin au statut systématique des fonctionnaires à vie. Et les règles de calcul des nouveaux fonctionnaires seront les mêmes que dans le secteur privé, ce qui mettrait fin à un régime spécial qui permet aux fonctionnaires en poste à La Réunion de cotiser pendant 3 ans pour une valeur de 4.

48 heures par semaine, nouvelle limite du temps de travail ?

Pour le dialogue social, l'ancien président de la République est dans l'esprit de la loi El Khomri. Le Code du Travail aurait pour but de garantir des droits fondamentaux, tout le reste se négocierait dans les entreprises. Ce serait le cas du temps de travail.

Avec Nicolas Sarkozy, fini la retraite à 60 ans. Dans ce cas, qui pourrait empêcher un patron d'imposer le maximum prévu par l'Union européenne, c'est-à-dire 48 heures par semaine ? L'âge légal passerait à 63 ans en 2020, et 64 en 2025.

Il veut aussi supprimer l'impôt sur les grandes fortunes, et réduire de plus de 10 milliards les cotisations et impôts payés par les entreprises.

Retraite : retour 35 ans en arrière

La visite de Nicolas Sarkozy dans notre île suit de quelques mois celle du favori de la primaire de la droite selon les sondages, c'est-à-dire Alain

Juppé.

Pour la fonction publique, le maire de Bordeaux voudrait remettre en place le non-remplacement d'un départ en retraite sur deux. Pour les dépenses publiques, il promet un plan d'économies de 100 milliards et vise lui aussi de limiter leur part à 50 % du PIB.

Concernant le droit du travail, les discussions se feraient dans les entreprises. Cela implique que la durée du temps de travail peut allègrement dépasser 35 heures. La seule limite est le maximum fixé par une directive européenne, soit 48 heures. Alain Juppé veut lui aussi supprimer la retraite à 60 ans et revenir à la situation d'il y a 35 ans : pas de départ à la retraite avant 65 ans.

Il veut lui aussi supprimer l'impôt spécifique payé par les plus riches, tout comme il est prêt à accorder également de nouveaux cadeaux fiscaux aux patrons.

Il est à noter que les programmes des autres candidats à la primaire de la droite ne s'écarte pas beaucoup de ses grandes lignes.

Cela pose une question aux électeurs potentiels du scrutin qui doit désigner le candidat de la droite à la présidentielle de 2017 qui sera soutenu par les Républicains.

Pourquoi préférer voter pour Nicolas Sarkozy plutôt que pour son ancien Premier ministre, François Fillon, son ancien ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, son ancien ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, ou son ancienne ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciuzko-Morizet ?

M.M.

Billet philosophique

Vivent « les tisserands » - péi !

L'actualité confirme la gravité des problèmes socio-économiques, environnementaux, culturels et politiques à La Réunion et dans notre région comme dans le monde entier. En même temps, on constate que de plus en plus de citoyennes et citoyens se mobilisent pour tirer des sonnettes d'alarme sur les risques et l'aggravation de ces problèmes en raison de la dictature des multinationales du capital et sur la passivité comme l'irresponsabilité de nombreux politiciens face à ce système. Réfléchissons donc aux liens que tissent ces mobilisations entre les humains pour sauver l'humanité.

Ces derniers jours à La Réunion, plusieurs organisations démocratiques ont exprimé leur inquiétude sur l'ampleur croissante des effets dramatiques du système économique et politique dominant, qui refuse de créer les conditions d'un développement durable du pays et ailleurs. Elles ont cité par exemple la famine à Madagascar, les violences dont sont victimes des migrants à Mayotte, les conséquences du réchauffement climatique lié aux émissions de gaz carbonique, les inégalités sociales qui coupent notre pays en deux mondes.

Des informations très importantes sur ces alertes sont notamment accessibles sur les sites internet de temoignages.re et de kanal-reunion.com, qui font connaître les liens de solidarité à renforcer pour s'attaquer aux causes de ces problèmes de plus en plus préoccupants. Ces informations ont été confirmées par exemple ce mardi 24 mai dans un documentaire de France 2 sous le titre : «Le grand bluff des multinationales», qui démontre «comment les géants de l'énergie carbonisent la lutte contre le réchauffement climatique».

“Moi, Daniel Blake”

Toujours sur le plan international, on peut citer un autre exemple de ces alertes : la remise de la Palme d'or du Festival de Cannes au réalisateur Ken Loach pour son film “Moi, Daniel Blake”, qui dénonce «les injustices sociales liées aux idées néo-libérales» et pour qui «ce monde dans lequel nous vivons se trouve dans une situation dangereuse». Pour ce cinéaste britannique, qui «met en avant le peuple contre les puissants», «ces pratiques

néo-libérales entraînent dans la misère des millions de personnes, avec une petite minorité qui s'enrichit de manière honteuse».



Abdennour Bidar à la une de son nouveau livre.

Nous citerons enfin un grand philosophe de France, Abdennour Bidar, qui vient de conforter les thèses des penseurs et acteurs réunionnais combattants de la liberté en publiant un ouvrage très intéressant intitulé “Les tisserands” et sous-titré : “Réparer ensemble le tissu déchiré du monde. Les liens qui libèrent”. Dans son livre, ce chargé de mission sur la pédagogie de la laïcité au Ministère de l'Éducation nationale présente «ce que proposent les tisserands : une vie moins atomisée, une société équitable, solidaire, qui prend conscience de l'importance des interactions et qui retrouve du sens

à partir de la reconstruction des liens».

“L'union fait la force”

Dans un entretien à voir sur internet, Abdennour Bidar explique que «la vie “tisserande” repose sur de bonnes volontés et la tolérance. Les tisserands sont des gens qui se disent: “tu nourris ta vie comme tu l'entends, moi également, mais on se retrouve dans cette conviction qu'il faut développer un lien de qualité avec autrui”. Les tisserands renoncent au préjugé selon lequel on détient la vérité. C'est une sorte d'humanisme». Et quand on lui demande ce qu'il pense de Nuit debout et des mobilisations actuelles en France, il répond : «Ce mouvement est extraordinairement positif et je souhaite que ça prenne une ampleur considérable. Nuit debout est un immense ras-le-bol par rapport à des logiques d'égoïsme, d'individualisme, de confiscation de la richesse et d'asservissement de l'humain au travail».

Il conclut : «Nuit debout incarne ce besoin de se retrouver, de communion, d'être ensemble, d'inventer et de réinventer. Ce sont des tisserands. Au lieu de développer des colères et des frustrations chacun dans son coin, Nuit debout redécouvre ce qui s'appelle: “l'union fait la force” pour le bien commun». Face aux diviseurs des Réunionnais, voilà qui nous encourage à écrire : vivent “les tisserands”-péi !

Roger Orlu

Oté

Avèk la si i koup do boi ! Mé si i pran pa prékosyon, kosa v'arivé

Ni koné san tardé La Rényon nora in milyon z'abitan épi i pans k'aprés v'arété. D'aprè sak i di nou nora fini fé nout tranzisyon démografik. Donk nou la poin pou inkyété ! Sof si :

-Si Mayotte i trap sink san karante mil z'abitan é sa i doi pa tardé si an plis « L'il bann siltan batayè » konm té i di sa avan i gingn pa fé son dévlopman ékonomik. Akoz li gingnré d'trap sa par lo mèm shomin ké nou la pasé, départman fransé vi ké nou ni ariv pa dévlop anou pou vréman.kisa i pé dir amoin ousa so bann z'abitan an plis v'alé ?

-Si lé troi z'il komor k'i rès-Grann komor, Anjouan, Mohéli - zot osi zot i dévlop pa plis k'i lé koméla é si zot i trap in milyon sink san mil z'abitan konm lé prévi. Ousa so bann z'abitan an plis v'alé ?

-Si Madégaskar ké nana déza 24 milyonn moun i trap 55milyon dann pa lontan - l'ané 2050 é si zot i dévlop pa sifizaman o sinonsa la mizèr i kontinyé tap dsi zot konm koméla avèk in siklone shak ané é in kou d'séshès konm nana koméla tazantan. Ousa lo moun lé an plis v'alé ?

Lé vré avèk la si i koup de boi é pa pliské sa. Mé si La Frans i koup, i transh isi i kontinyé dann son shomin an kouyon. Si par ébzant son l'égalité réèl sé arienk in pyèz pou bann fatra. Kosa v'arivé dann kék z'ané s i pran pa prékosyon ? Dovine dovinaye zot mèm.

**In Fatra, kosa i lé sa ? sé in gogo, in moun la tyé kouyon pou pran son plas é gouvèrnman La frans i pran anou pou in pèp do fatra.*

Justin

« I tir pa l'arzan sou rosh » - In kozman po la rout

I di osi : « i tir pa l'arzan sou galé », osinonsa : « i tir pa l'arzan dsou la pate shoval ». Ousa i sort in kozman konmsa ? Mi vann konm moin l'ashtë : fi t'in tan kan téi pass sharu atlé avèk in shoval dann bitasyon téi ariv, in foi rant-rant té I trouv in jar avèk pyès l'or ou l'arzan dodan, bann pirate la kashyète dan la savane é la pa vni shèrché. I di mèm dann l'antré la rout litoral nana trézor solman pèrsone la pankor gingn tiré. Vré ? Pa vré ? Mi koné pa ozis. Astèr kosa i vé dir nout kozman ? Sa i vé dir l'arzan-an zénéral-i gingn pa san forsé. Donk si in moun i domann aou l'arzan an préte, ou an kado, ou i réponn par lo kozman nana an-o la si ou i vé pa doné. Ou i kroi l'arzan-la i trouv sa sou la pate shoval ? Alé ni retrouv pli d'van.